

Béthune en Grand ***Béthune Ensemble***

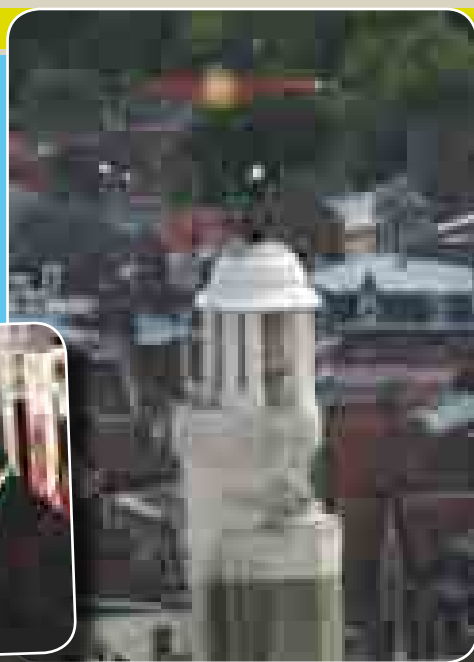
MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N°4 - Juillet 2009

Béthune fête
le 14 Juillet !

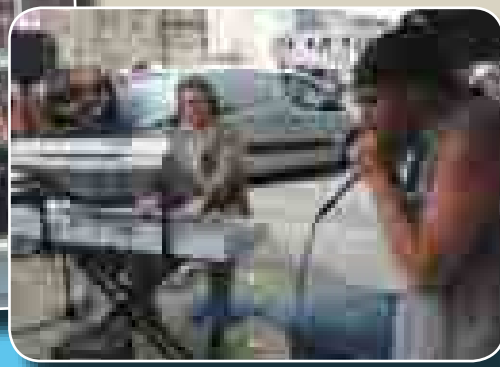
> LE LANTERNON DE L'HOTEL DE VILLE INAUGURE

Le jour de la Fête de la Musique, un autre événement venait consacrer le début de l'été. L'inauguration du lanternon qui vient coiffer le toit de l'Hôtel de Ville de Béthune marquait le retrait de l'échafaudage qui gênait la vue de notre bel Hôtel de Ville. Des photographes amateurs aux jeunes mariés en passant par les commerçants, de nombreux Béthunois se réjouiront de pouvoir à nouveau contempler la façade. C'est désormais chose faite ■



> BETHUNE FÊTE LA MUSIQUE

Avec plusieurs concerts sur la Grand'Place et des prestations dans plusieurs lieux de la Ville, la Fête de la Musique aura permis de fêter le début de l'été. Pop, ska, rock, rap, chant choral ou encore variétés françaises étaient au programme de cette édition, pour le plus grand bonheur de tous les Béthunois et des artistes venus se produire dans la Cité de Buridan. Les musiciens Béthunois furent en première ligne : l'Atelier Pop du Satellite a effectué son récital sur le podium de la Grand'Place, l'école de Musique a donné un concert à l'Hôtel de Ville et l'Atelier Jazz du Satellite a servi un « Apéro Concert » à la Médiathèque Elie Wiesel ■



www.ville-bethune.fr

Des vacances pour tous

Après les succès du carnaval et des autres rendez-vous traditionnels du mois de mars, nous avons souhaité poursuivre la dynamique en programmant de nouvelles animations lors des mois printaniers, profitant des nombreux jours fériés qui rythment cette période de l'année. Encore une fois, la réussite de ces manifestations ne s'est pas démentie, prouvant s'il le fallait encore la forte attente de dynamisme qu'était celle des Béthunois. Avec plus de 18 000 personnes dans l'hyper centre, l'arrivée d'étape cycliste des « 4 Jours de Dunkerque » aura marqué les esprits, en attendant dans les prochaines années un départ d'étape ainsi qu'un contre la montre. Le premier événementiel de « Béthune la Sportive » a, comme la dixième édition des Z'Arts Up, été à la hauteur des attentes placées en lui. La grande nouveauté de cette année 2009 aura également réussi son examen de passage. Pour sa première édition Béthunoise, la Bénédiction des Motards, chère au Moto Club Liberté, restera comme l'un des moments forts de l'année. Dernières étapes avant l'été, la foire agricole de Pentecôte et la fête de la Musique auront encore une fois permis d'animer le cœur de ville. Désireux d'entretenir l'élan pendant l'été, les services de la ville ont pensé un programme d'animations pour que Béthune continue à cultiver son art de vivre pendant les mois ensoleillés de l'année. Une plage sera installée sur la Grand'Place après les festivités du 14 juillet lors desquelles les associations Béthunoises seront sur le pont pour divertir les Béthunois. Une plage sera également installée sur la Place de la Communication, où certaines festivités auront lieu le 13 juillet. Les 25 ans du CAJ et la seconde édition du festival de culture urbaine « Bêth'2Scènes » seront les autres rendez-vous de l'été au Mont-Liébut. Les événements de la rentrée de septembre seront mieux répartis. Béthune Rétro prendra place la dernière semaine d'août alors que les fêtes de la Libération se dérouleront le premier week-end de septembre, pour que les Béthunois puissent profiter pleinement de chacun de ces événements.



Stéphane SAINT-ANDRÉ
Maire de Béthune
Vice-Président d'Artois Comm



Amel GACQUERRE
Adjointe au Maire chargée
de la communication
institutionnelle

«Permettre à tous les enfants
de s'amuser pendant les vacances»

Info Mairie :

- La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h
- Tél. : 03 21 63 00 00
- Fax : 03 21 63 00 01
- E-mail : mairie@ville-bethune.fr
- Site Internet : www.ville-bethune.fr

Pour recevoir le magazine directement par mail, envoyez vos nom, adresse postale et adresse mail à : ecologie@ville-bethune.fr
Plus d'info sur www.ville-bethune.fr ou 03 21 63 00 64



> ASSEMBLEE GENERALE DE BETHUNE ACCUEIL

L'association Béthune Accueil a tenu son Assemblée Générale le jeudi 4 juin dernier devant une nombreuse assistance puisqu'avec 600 adhérents, il s'agit de la plus grande association de Béthune. Le but de l'association est d'accueillir les nouveaux habitants de Béthune et de ses environs et de proposer à ses adhérents de nombreuses activités de loisirs. Lors de cocktails de bienvenue ou à l'occasion d'interrogations sur la vie à Béthune, des liens d'amitié et de convivialité se tissent et se voient renforcés par les aures activités de l'association ■

Permanences à la Charité, rue Fernand Bar, chaque mardi de 14h à 17h.
Renseignements au 03 21 68 84 17 - Blog : www.bethuneaccueil.com

> FAITES UN DON A LA FONDATION DE FRANCE

Depuis 1969, la fondation de France soutient des projets concrets et innovants dans trois domaines : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement. En 2008, la Fondation de France comptait 510 000 donateurs gérés par 7 délégations régionales.

Vous pouvez bénéficier de réductions d'impôts en effectuant un don à la Fondation. Pour toute information, vous pouvez visiter le site Internet : www.fdf.org



> MANGER MIEUX VIVRE MIEUX

La Journée événementielle de clôture du programme «Manger mieux Vivre Mieux» a eu lieu le jeudi 4 juin dernier au stade Carpentier. Lors de cette animation, plus de 1200 enfants des écoles maternelles et primaires de la ville se sont succédés sur la trentaine de stands installés pour l'occasion.

Le programme «Manger mieux Vivre Mieux», inclus dans le Programme Régional de santé et le CUCS, est géré conjointement par la Ville de Béthune et l'association «Prévert» ■



> DES DEFIBRILATEURS DANS LES CENTRES SPORTIFS

Désormais obligatoires, les défibrillateurs automatiques permettent de ne pas perdre de temps en cas de problèmes cardiaques. Cinq défibrillateurs ont donc été installés dans les centres sportifs de la Ville (Stade d'Honneur, Centre Sportif du 8ter, Salle Victor Hugo, Centre Sportif Carpentier, Centre Sportif de la Rotonde). Un sixième appareil offert par le Conseil régional va être installé salle Henri Louchart. Dans un second temps, d'autres lieux publics seront également équipés : salles municipales, médiathèques, théâtres municipaux... ■

> INSCRIPTION A LA BRADERIE

Cette année, la traditionnelle Braderie de rentrée aura lieu le lundi 31 août. Pour réserver un emplacement, vous pouvez vous rapprocher du service «Foires et Marchés» de la Ville jusqu'au lundi 10 août ■



> LES DOIGTS VERTS A L'IME SEVIGNE

L'association «Les Doigts Verts», qui regroupe les Béthunois amateurs de jardinage, a renouvelé sa traditionnelle visite dans les écoles de la Ville en partenariat avec Prévert. Cette année, les enfants handicapés de l'IME Sévigné et ceux de l'école Victor Hugo ont ainsi accueilli les membres de l'association avec lesquels ils ont effectué des séances de repotage de salades, de thym, de fleurs... ■



> TOUS A VELO AVEC L'ADAV

L'Association «Droit au Vélo» (ADAV) organisait son opération annuelle «Tous à Vélo» le samedi 6 juin dernier. Au programme, une ronde de 25 kilomètres dans Béthune et ses environs était organisée avec un repas commun final. Un stand d'informations installé sur la Grand'Place a également permis à l'association de sensibiliser les Béthunois à la pratique du vélo ■

Site web : www.adav.org



> LA CANTINE SCOLAIRE A 1,5€

Un tarif unique pour permettre une plus grande mixité sociale dans les cantines scolaires béthunoises ! Voilà ce que vise le projet de cantine à 1,5 euros que porte la municipalité de Béthune. Projet porté par les services Enseignement et Qualité des Services Publics, un état des lieux du fonctionnement de la restauration scolaire est en cours. Parallèlement, des contacts ont été pris avec des communes qui ont déjà réduit significativement leurs tarifs pour échanger sur la façon dont ils ont mené leurs projets et des visites de leurs restaurants scolaires sont prévues en septembre 2009. A partir de ce diagnostic, un comité de pilotage sera mis en place ■

> UNE JOURNEE POUR UN JOB

Le 6 octobre prochain, les services «Qualité des Services Publics» et «Contrat Local de Sécurité Publique» organisent, en partenariat avec le Pôle Emploi de Béthune, un forum «Une journée pour un job». Informations sur les secteurs qui recrutent et recrutements seront au programme. Les candidats devront convaincre les recruteurs dans des temps d'échange basés sur le mode du «Job Dating», soit sur un temps réduit. Nous vous donnerons plus d'informations dans la prochaine édition de «Béthune en Grand, Béthune Ensemble». Cette initiative est portée par Amel Gacquerre, Adjointe au Maire ■

> LES PETITS DEBROUILLARDS TRAVAILLENT AUTOUR DE LEUR CADRE DE VIE

L'association des Petits Débrouillards du Pas-de-Calais propose aux jeunes de 11 à 17 ans un atelier sur le thème «Habiter». L'objectif de cet atelier est d'amener les jeunes vers la culture scientifique et technique en travaillant la compréhension et l'appropriation du programme de Rénovation Urbaine par le biais de réflexions et d'études sur leur cadre de vie immédiat : enquête sur le lieu de vie des jeunes, jeux de mise en scène, rencontre des acteurs du quartier, retour sur l'histoire et les traditions de la ville...

Ce projet, développé dans le cadre du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale), est financé par la Ville, l'Etat et la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports).

Dans la continuité de l'atelier «Habiter», une «Cité Deb» aura lieu du lundi 13 au Samedi 18 juillet 2009. Une équipe d'animateurs s'installera au Square à côté de la Maison des Associations, boulevard des Etats-Unis et proposera aux petits et aux grands des animations scientifiques. L'inscription est à effectuer auprès de Monsieur Olivier Quart, responsable du CAJ, au 03 21 57 06 23 ■



UN NOUVEAU SITE INTERNET PLUS INTERACTIF

Réalisé par la société Com6 et piloté en mairie par Yvon Bultel, Adjoint au Maire, la nouvelle version du site Internet de la Ville de Béthune offre de nouvelles fonctionnalités à l'utilisateur. Demandes d'actes d'Etat Civil, paiement en ligne de la cantine des enfants (à venir), espace citoyen ou encore carte interactive de la ville, vous naviguerez avec plaisir sur ce nouvel outil utilisant les derniers procédés techniques du web 2.0. L'arborescence du site, plus fonctionnelle, vous permettra de trouver l'information recherchée en trois clics depuis la page d'accueil.

Le Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais a participé au financement de cet outil de communication en raison du développement de l'accessibilité du site aux personnes non-voies ■

Retrouver le site à l'adresse suivante : www.ville-bethune.fr



> BETHUNE VAINQUEUR D'ETAPE

La foule des grands jours était de sortie à l'occasion de l'arrivée d'étape des «4 Jours de Dunkerque». Avec plus de 18000 personnes dans le coeur de ville, le pari de dynamiser Béthune par le sport a remporté sa première étape.

De 7 à 77 ans, le 7 mai 2009 restera comme une journée au souvenir agréable pour les Béthunois. Pendant que les plus petits s'essayaient à la course de lenteur ou aux «Vélos Rigolos», les plus anciens pouvaient admirer à loisir les géants sortis pour l'occasion. Quant aux amateurs de la petite reine, ils n'étaient pas en reste puisqu'une exposition sur l'histoire du vélo était ouverte au public dans l'Hôtel de Ville. Le temps qu'ont passé les badauds à arpenter les rues du centre-ville équivalait à celui qu'ont mis les cyclistes pour rejoindre Béthune depuis Blériot-Plage (à côté de Calais). La fête a donc pu commencer assez tôt, les écoles de la Ville ayant de plus laissé les enfants libres de toute obligation scolaire une partie de l'après-midi concernée.



JEUDI 7 MAI 2009

BIENTÔT UNE ETAPE DU TOUR DE FRANCE ?

Visiblement ravi de la journée qu'il a passée dans la Cité de Buridan, Jean Bodart, le directeur des «4 Jours» a réaffirmé l'accord passé l'année dernière avec Olivier Gacquerre, 1er adjoint chargé des Sports, qui prévoyait que l'arrivée d'étape de cette année serait suivie d'un départ et d'un Contre la Montre dans les prochaines années. Le premier pas de cette valse en trois temps est réussi. Si les

deux suivants se concluaient sur la même note positive, la porte serait alors ouverte pour que Béthune puisse être «Ville étape» du Tour de France. Christian Prud'homme, directeur du Tour de France, qu'Olivier Gacquerre avait rencontré en 2008, aurait été mis en courant dans les coulisses de ces «4 Jours» de la réussite de l'arrivée Béthunoise de la course cycliste. Béthune se serait-elle échappée du peloton des prétendants ? Le sprint est lancé ■

> BON ANNIVERSAIRE Z'ARTS UP !

Pour le dixième anniversaire du festival, les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands. Malgré un temps capricieux, le succès ne s'est pas démenti auprès d'un public venant parfois de loin pour assister à ce sommet du spectacle d'art vivant.

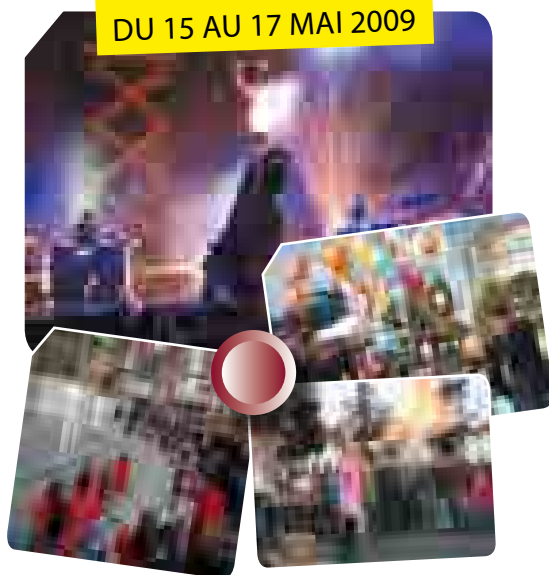
De l'inauguration du festival rue du Bois Dérodé, rebaptisée pour l'occasion «Rue Extraordinaire», aux représentations de dimanche en centre-ville, le succès de Z'Arts Up aura été fidèle à sa réputation. Plus de 20 compagnies d'art de rue s'étaient données rendez-vous pour l'occasion, invitant les spectateurs à devenir l'espace d'un week-end "Spect'acteurs".

UNE PROGRAMMATION RICHE

Voyage au pays des petits êtres, psychanalyse urbaine de la Ville de Béthune, «impassé de l'or», «architecture», «surprise du ménestrel», les spectacles proposés pour ce dixième opus relevaient encore une fois de la fantaisie d'une invitation au voyage. Invitation honorée si l'on en juge l'assistance souvent fournie dans tous les lieux de la Ville ■



DU 15 AU 17 MAI 2009



> BETHUNE, NOUVEAU LIEU DE PELERINAGE DES MOTARDS

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! La première édition béthunoise de la «Bénédition des Motards» a enflammé Béthune pendant quatre jours. Jeux pour enfants, concerts et attractions ont rythmé la fête, sans oublier la fameuse Bénédition à la Chapelle de Gonnehem qui a conclu cette manifestation.



DU 21 AU 24 MAI 2009

Pendant quatre jours, Béthune a vibré au son des moteurs de deux roues. De l'amateur de vieilles gloires, telles la Harley, à celui dont la préférence va aux jeunes sportives, le monde des passionnés de bécanes a convergé vers Béthune pour participer à cette bénédiction, profitant du week-end de quatre jours que permettait le jeudi de l'Ascension. Mais le succès de la bénédiction tient tout autant au fait que les organisateurs avaient prévu des attractions pour les simples passants, qui ne sont pas forcément férus de motos. Soleil, loisirs et gratuité complète de l'opération ont permis d'attirer le

grand public vers la Cité de Buridan.

MOTORBIKES & ROCK'N'ROLL

En marge des animations purement consacrées aux motos (acrobaties, moto-rétro, marché de la moto...), la Grand'Place a été le théâtre de plusieurs concerts qui venaient clore les soirées des plus motivés. Tribute to U2, 2009, Jim & The Beans, la route 66 avait pour terminus Béthune. Il faut dire que sur les quatre jours, plusieurs balades étaient programmées, qu'environ 9000 motards ont parcourues. En se donnant déjà rendez-vous l'année prochaine.



Pourquoi la Chapelle de Gonnehem ?

Il est dit qu'en 1944, le village de Gonnehem était occupé par une division de militaires allemands. Ce même jour, un résistant, habitant le village et de retour d'une opération sur la commune de Lillers, croise malencontreusement les allemands rue de la Libération face à une Chapelle dont les portes se sont miraculeusement ouvertes en claquant contre les murs comme pour inviter ce résistant à se réfugier, ce qu'il a fait. Depuis, Notre Dame de la route veille sur cette Chapelle.

Tremplin Rock

> LE PARDON DE LA BATELLERIE

Ce rendez-vous incontournable du calendrier annuel Béthunois n'a pas souffert de la concurrence imposée par une autre bénédiction, celle des motards, pourtant organisée le même week-end.

Le programme était également chargé et étalé sur plusieurs jours. La péniche du Ch'ti, comme à son habitude, a fait le plein de voyageurs pour la bénédiction fluviale. Mais cette année, elle a trouvé à ses côtés de plus petites embarcations, qui elles aussi eurent

leur succès. Le tout nouveau club d'Aviron se jettait à l'eau et offrait aux courageux une initiation avant son ouverture officielle. Autre sport présent sur le port fluvial, les Joutes Nautiques ont également éveillé la curiosité de la foule. Côté nouveauté, il faudra également retenir la présence de nos amis de la ville jumelée de Sully-sur-Loire, invités par le Comité de Jumelage de la ville ■



DU 21 AU 24 MAI 2009

> LA FOIRE AGRICOLE PROFITE DU SOLEIL DE PENTECÔTE

La foire Agricole est un moment toujours apprécié des Béthunois. Cette année, elle a profité du temps estival qui aura permis à de nombreux passants de mettre un pied à la campagne en plein centre-ville de Béthune.

L'Hôtel de Beaulaincourt a été transformé en terrain de jeu pendant ces deux jours de fête où la ruralité était mise à l'honneur. Jeux, spectacles, animations autour de l'équilibre alimentaire, les enfants ont appris beaucoup sur la nature et ses bienfaits, de manière ludique. Moins festive mais tout aussi importante, la traditionnelle réception a été pour la municipalité l'occasion de remettre la médaille du leg-grenier. A cette occasion, en présence des syndicats agricoles et des responsables politiques locaux, trois distinctions agricoles ont été remises à trois professionnels des métiers agricoles habitant le Béthunois.

Grande nouveauté de l'année, le «Salon Orchidées» aura profité de l'attractivité de la foire pour faire salle comble pendant deux jours.

Autres événements organisés en ce week-end prolongé, le Jumping aura encore une fois réussi à sauter l'obstacle en remettant le premier prix de sa compétition internationale à une cavalière néo-zélandaise pendant que le nouveau club de football du Mont-Liébaud, présidé par Jean-Pierre Grossemey, attirait les amateurs de ballon rond au Complexe Sportif Carpentier à l'occasion de son premier tournoi. Si les jours fériés sont souvent synonymes de repos, le planning des activités Béthunoises constitue donc une brillante exception à la règle ■



DIMANCHE 31 MAI ET LUNDI 1ER JUIN



> LE «SALON ORCHIDÉES» FAIT LE PLEIN D'AMATEURS

Franc succès pour le premier «Salon Orchidées» organisé par la Ville, la Maison du Commerce et la CCI. Exposants, producteurs et conférenciers auront réussi à attirer le public jusqu'à l'Hôtel de Beaulaincourt.

quasiment amorti puisque la Ville a récupéré 80% de subventions diverses sur les 20 000 euros dépensés.

L'opération a donc trouvé son public. Tout

au long de ces deux journées, les exposants et les producteurs d'Orchidées ont été assistés dans leur promotion par des professionnels de la botanique qui, comme Cyrille Gerrard ou Marie Saudrais, ont animé des conférences autour de cette plante : «Conseils de soins, comment faire refleurir son Orchidée, la culture *in vitro* et la multiplication hybride des Orchidées étaient au menu de ceux qui voulaient aller plus en profondeur dans leurs connaissances florales.

Le succès de ce premier salon fait que la seconde édition devrait être organisée l'année prochaine ■



DIMANCHE 31 MAI ET LUNDI 1ER JUIN

«2000 personnes, dont 70% sont réparties avec une Orchidée», les chiffres énoncés par Didier Leclercq, coordinateur FISAC à la Mairie, sont satisfaisants pour une première édition. De plus, l'investissement requis est

> ENQUÊTE DE SATISFACTION 2009 : PREMIER BILAN

Lancée en Février 2009 par la Ville de Béthune, l'enquête de satisfaction conduite par le Service «Qualité des Services Publics» a suscité beaucoup d'intérêt de la part des béthunois. En attestent les 1438 questionnaires retournés soit plus de 10% des questionnaires envoyés ; ce qui permet de souligner la fiabilité des informations recueillies.

La démarche a un double objectif : mesurer la satisfaction des béthunois sur les différents services proposés par la Ville et recueillir les attentes et suggestions des béthunois en vue d'améliorer la qualité des services.

84 % des personnes exprimées se disent globalement satisfaites des services de la Ville ; ce qui permet de mettre en avant l'image positive du travail réalisé par la Municipalité. Trois types de services ont été évalués : les services à la population, les services chargés du cadre de vie et ceux chargés de l'animation.

Les principales attentes exprimées par les répondants portent sur :

- l'amélioration du cadre de vie : propreté des trottoirs, réfection des rues, un meilleur accès des lieux publics pour les personnes à mobilité réduite, un plan de circulation, des espaces de jeux pour enfants, problématique de stationnement
- la sécurité publique : la surveillance des lieux publics, plus de présence terrain, la réduction de la vitesse
- une meilleure connaissance de l'ensemble des services et des manifestations proposés par la Ville
- des animations variées et s'adressant à une population plus large, enfants et personnes âgées en particulier.

DES AXES DE TRAVAIL DÉJÀ ENGAGÉS

Plusieurs actions sont déjà engagées pour répondre à ces fortes attentes :

- une attention particulière pour la propreté et l'embellissement de la Ville
- des groupes de travail et des conseils de quartiers impliqués dans la réflexion autour

- du plan de circulation
- une réorganisation de la police municipale avec l'arrivée d'un nouveau chef, le changement des horaires qui permet plus de présence sur le terrain
- un service «Handicap et Santé» qui travaille sur l'amélioration du cadre de vie des personnes à mobilité réduite
- un magazine et un agenda municipal bimestriel distribué en toutes boîtes, un nouveau site internet plus fonctionnel
- un planning étoffé d'animations, de manifestations culturelles et sportives tout au long de l'année

DES PISTES DE TRAVAIL À DÉVELOPPER

La seconde phase de l'analyse de ces questionnaires consiste maintenant pour le service «Qualité des Services Publics» à proposer des pistes de travail et des préconisations qui permettront à la Ville de Béthune de développer de façon permanente la qualité de ses services ■

> SEMAINE BLEUE 2009

« Culture et Tradition », tel est le thème de la Semaine Bleue 2009. Les services Temps de Vivre et Qualité des Services Publics vous donnent rendez-vous du 19 au 25 Octobre 2009 à la salle Olof Palme avec un programme plus complet et plus diversifié ! Au programme cette année : une activité proposée chaque jour, des actions en collaboration avec le service Jeunesse et Archive de la Ville de BETHUNE. On peut d'ores et déjà annoncer la venue de José AMBRE, célèbre humoriste patoisant, le 24 Octobre. Le programme de cette manifestation sera disponible dès septembre 2009 à la mairie de Béthune.



> LE TENNIS BETHUNOIS MONTE AU FILET

Un club de tennis dans une zone industrielle...c'est peu fréquent. C'est pourtant le cas du club de Béthune, situé avenue Fleming, au cœur d'un secteur qui a marqué l'histoire économique de la ville avec des entreprises comme Firestone ou encore Benoto.

DES MOMENTS PLUS CONVIVIAUX POUR MIEUX FORMER LES JEUNES...

3 courts intérieurs, 3 courts extérieurs... des installations propices à l'organisation de compétitions. Trois tournois jalonnent la saison sportive : circuit cadets juniors, Grand prix des jeunes, circuit seniors.

Non loin des courts, le club house permet l'organisation de manifestations plus festives pour les adhérents. Le club mise sur la formation des jeunes. Une politique qui porte peu à peu ses fruits. L'école de tennis symbolise bien cette orientation.

Près de 200 enfants la fréquentent, encadrés par des éducateurs diplômés d'Etat. Des éducateurs qui voient leur travail récompensé et reconnu au niveau régional. En effet, la Ligue des Flandres de tennis a récemment décerné un diplôme à l'association béthunoise : celui du deuxième meilleur club formateur de 2ème catégorie (c'est-à-dire ceux possédant 3 courts couverts).

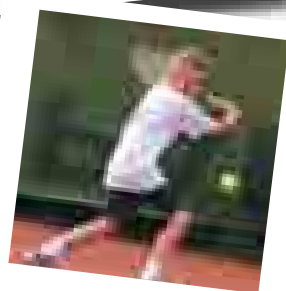
ACCUEILLIR LES PUBLICS EMPÊCHÉS

En avril dernier, sur une idée d'Arnaud Casse, joueur de l'équipe 3, et aide médico-psychologique, une trentaine de jeunes handicapés moteurs et mentaux de l'IEM Sévigné ont découvert le tennis. Pour Arnaud, « Jouer au tennis, c'est l'occasion pour les enfants de faire travailler leur corps autrement avec la

coordination des gestes, la concentration, les appuis, l'équilibre... ». Des propos que ne démentiront pas les deux éducateurs du club qui ont également participé à cette rencontre enrichissante, Vincent Baroche et Sébastien Vankieken. Une rencontre qui en appelle d'autres ■



Thibaut Hannecart



Paul Giraud

Pour pratiquer le tennis en loisirs ou en compétition, n'hésitez pas à nous contacter :

ATB, rue Fleming, 62400 BETHUNE
03 21 57 32 30 - tennis.bethunois@wanadoo.fr.

Un site Internet : www.club.fft.fr/atbethune et un journal du club « Jeu, set et match » disponible gratuitement et sur simple demande

Un club qui ne connaît pas son passé peut difficilement préparer son avenir. Son passé, le club de tennis béthunois le connaît parfaitement. En effet, l'Association du Tennis Béthunois, présidée aujourd'hui par Bruno Hannecart, a été fondée le 4 octobre 1971 avec deux missions principales : la pratique, la promotion du tennis et la réunion au sein d'un même club des joueurs de tennis afin d'assurer leur participation aux compétitions officielles. C'est au début des années 1980 que les adeptes de la petite balle jaune quittent le centre sportif pour arriver avenue Fleming. Une situation entérinée dans une délibération prise par les membres du conseil d'administration du SAZIB (Syndicat d'aménagement des zones industrielles de la région de Béthune) le 27 octobre 1981 : « en vue de soutenir la pratique du tennis qui connaît un essor important, la ville de Béthune sollicite la cession pour le franc symbolique, d'un terrain dans la zone d'emploi de l'avenue Fleming ».

> LE RALLYE DU BETHUNOIS EST DE RETOUR GRAND'PLACE

Après une pause lors de l'année 2008, le Rallye du Béthunois sera de retour les 11, 12 et 13 septembre prochain. La Ville de Béthune s'implique avec l'organisation de la course et envisage un événement plus festif pour continuer à faire vivre le projet «Béthune la Sportive».

La trêve de 2008 n'aura finalement pas été très longue. Dès le mois de septembre prochain, les amoureux de la course automobile pourront de nouveau arpenter les sentiers du Béthunois. Plus qu'un bonheur pour ces derniers, ce nouvel élan initié par la Ville et le Stade Béthunois Automobile permettra de modifier quelque peu la formule pour répondre à plusieurs enjeux qui ont émergé ces dernières années. Les aspects relatifs à la compétition ne changeront pas dans leur globalité mais la priorité absolue reste la sécurité. Un travail minutieux a été entrepris par les organisateurs et la gendarmerie. Environ 180 équipages franchiront la ligne de départ ainsi qu'une vingtaine de «VHC» (Véhicules Historiques de Compétition). Les changements concernent plutôt l'environnement du Rallye pour que l'ensemble des Béthunois puissent en tirer profit.

UN RALLYE FESTIF POUR TOUS LES COMMERCANTS

Soucieux de faire de cet événement une réussite pour tous les commerçants Béthunois, le Stade Béthunois Automobile va organiser un moment festif Place Rabin la veille du départ de l'épreuve (le vendredi). Les véhicules et les pilotes seront présentés par un speaker, avant d'aller rejoindre le parc fermé situé sur la Grand'Place. De même, la course s'arrêtera tôt le samedi soir pour que les spectateurs puissent passer la soirée à Béthune et ainsi animer le Centre-Ville. Fabrice Lefrancq, conseiller municipal délégué, explique cette initiative : « Lors des précédentes éditions, l'heure à laquelle la dernière spéciale finissait faisait que les spectateurs rentraient directement chez eux. Avec les organisateurs, nous avons souhaité organiser la course pour que les commerçants puissent profiter de l'attractivité du Rallye du Béthunois ».

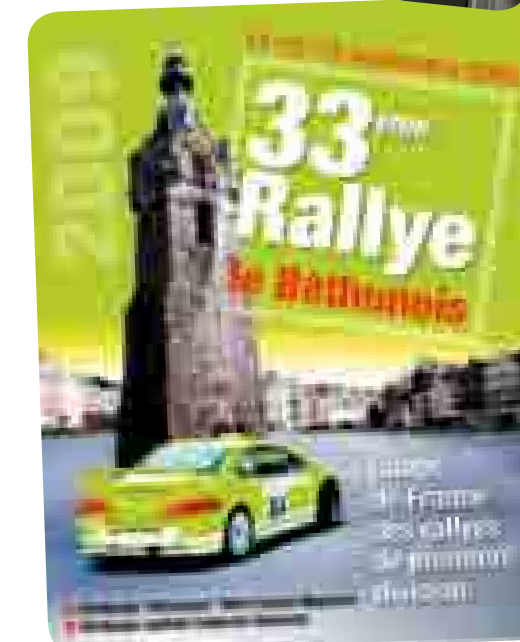


DU 11 AU 13 SEPTEMBRE
2009

UNE MAIN TENDUE VERS LES ASSOCIATIONS ECOLOGISTES

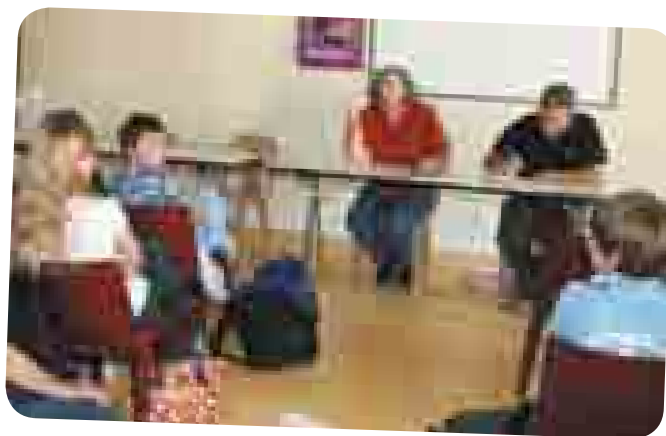
Partagés entre leur passion de la Course Automobile et la nécessaire lutte contre le réchauffement climatique, les organisateurs et la Ville de Béthune ont désiré aider une association écologique en lui allouant une somme d'argent issue des bénéfices du Rallye. L'Association «Béthune Sport et Prestige», créée dans le cadre du projet «Béthune la Sportive» et présidée par Christophe Lecerq, va reverser une partie des bénéfices qu'aura engendré son Carré VIP. L'association reste à définir. Mais il s'agira quoi qu'il arrive d'un nouveau départ pour ce rendez-vous traditionnel ■

www.rallyedubethunois.com



> UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A LA RENTRÉE

Le 20 mai dernier, les responsables du Service Jeunesse et les adultes-référents volontaires des quatre collèges de la ville étaient invités à une réunion de réflexion sur la prochaine création d'un CMJ (Conseil municipal des jeunes). A l'ordre du jour, le principe de cette création, les modalités, les finalités et l'intérêt d'un CMJ.



été précisé aux collégiens attentifs et visiblement motivés qu'il serait nécessaire de faire acte de candidature par binôme (1 fille + 1 garçon) afin de garantir une parfaite parité.

Le nombre de binômes élus par établissement sera fonction de l'effectif global de celui-ci.

Les échanges détendus et spontanés avec les collégiens ont permis d'évoquer le rôle et les missions des jeunes élus

mais également les contraintes et les obligations liées à la fonction. Au travers des questions et des remarques nombreuses ont été également notés les domaines, sujets et centres d'intérêt qu'ils leur paraissaient important de traiter au sein d'un CMJ ; le sport, les loisirs, la culture, l'aménagement de l'espace (espaces verts, parcs, gare d'eau...), l'environnement et la nature, les échanges entre jeunes et établissements scolaires, la mobilité et les déplacements dans la ville notamment



A l'issue d'échanges animés et riches et de nombreuses propositions, il fut convenu que Joël Caron, conseiller délégué à la Démocratie participative et Sylvain Duquenne employé municipal chargé de ce dossier au sein du service Démocratie Participative et Citoyenneté, iraient dès le mois de juin à la rencontre des élèves de cinquième puisque c'est à eux, dès leurs arrivés en classe supérieure à la rentrée prochaine, que sera proposé de faire acte de candidature pour un mandat de deux ans au sein du CMJ où ils représenteront tous les jeunes de leur collège et plus largement tous les enfants et jeunes de Béthune.

DEUX REUNIONS ORGANISEES

A ce jour, deux premières rencontres ont eu lieu aux collèges Sainte-Famille et Saint-Vaast, deux autres seront programmées à la rentrée aux collèges George Sand et Paul Verlaine. Ces rencontres ont pour but d'informer les jeunes et de les sensibiliser à l'intérêt d'une participation au CMJ.

Outre les détails d'organisation d'une campagne dynamique avec affiches et « profession de foi » et sur le déroulement d'élections dans les règles de l'art avec cartes d'électeur, isolements, urnes et listes d'émargement, il a

vélo et les aménagements pour les personnes handicapées...

RENDEZ-VOUS A LA RENTREE

Rendez-vous est donc donné à chacun à la rentrée en ne doutant pas que les uns et les autres auront déjà averti leurs parents de leur intention de se présenter et d'être élu au CMJ et de s'être, pour l'occasion, assurés le concours d'une copine ou d'un copain pour mener une campagne pétillante et joyeuse.

Souhaitons que nos jeunes candidats fassent montre à cette occasion de fantaisie et d'originalité et que, qui sait, cela donne des idées à leurs aînés pour les campagnes électorales à venir.

Elections prévues courant octobre-novembre. Conditions requises pour être candidat : habiter Béthune, être scolarisé en quatrième, avoir l'autorisation des parents. Deux binômes seront également élus au sein des CAJ de la ville ■

> UNE SEMAINE DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME

La fermeture de Sangatte en 2002 n'a pas arrêté le flux migratoire. Sans législation ni structure d'accueil adaptées, les migrants en transit se voient condamnés non seulement à la clandestinité, mais aussi à la misère et à l'humiliation, privés de toute dignité.

Révoltés par les destructions automatiques des camps (seul mode de gestion de la question par les autorités), quelques habitants des environs de Norrent-Fontes ont créé l'association Terre d'Errance pour informer le public de ce qui se passe dans la région et pour alerter l'opinion du vide juridique qui concerne ces migrants, car leur situation de transit les condamne à des conditions de vie inhumaines.

Les migrants ont fui leurs pays, souvent en guerre. Les Erythréens et les Afghans ne peuvent être expulsés car nous leur devons le refuge, mais pour des raisons familiales ou linguistiques, ils cherchent à rejoindre l'Angleterre qui les bloque à la frontière, dans nos champs.

Cette situation n'est convenable pour personne, en accord ou non avec la destination dans nos pays des flux migratoires, nous nous devons d'exiger la gestion digne et humaine de cette question, comme on l'espérerait pour nous même.

La ville de Béthune a dans ce cadre souhaité organiser une semaine des Droits de l'Homme du 22 au 29 mai dernier en collaboration avec la Ligue des Droits de l'Homme et l'association Terre d'Er-

rance, dans le but de récolter des fonds et matériels pouvant être redistribués aux migrants (expo photos, fest noz, pièce de théâtre...)

Pour plus d'infos sur l'association Terre d'Errance:

<http://terreerrance.wordpress.com>

Vous pouvez participer chaque dernier mardi du mois au cercle de silence organisé au pied du beffroi de Béthune, de 18h30 à 19h30. Pour plus de renseignements sur les cercles de silence, merci de vous rapprocher de l'association Terre d'Errance ou de visiter le site :

<http://cerclledesilence.info.org>

Vous pouvez contribuer à une collecte de vêtements hommes et femmes, produits d'hygiène, nourriture...

à déposer

- à la librairie Un Pas de Côté, rue Sadi Carnot, à Béthune.

- à la maison Paroissiale de Norrent-Fontes, 1 rue Jules Ferry.

Ou prendre contact avec l'association pour une récupération à domicile.

Voici une liste où sont résumés les besoins actuels :

Vêtements Hommes et Femmes

: Chaussures confortables, Jeans, Joggings, Manteaux, Chaussette, Gants Hygiène : Gel douche, Shampoings, Rasoirs, Déodorants, Eau de javel Nourriture : Pates, Riz, Légumes, Conserves, Sodas Divers : Bâches plastiques, Bougies, Matelas, Sacs de couchage.. ■



Stand de soutien à Florence Cassez



Lecture de textes sur les droits de l'Homme sur la Grand'Place

Bulletin à renvoyer : Terre d'Errance

932 b rue du Docteur Bailliet 62330 ISBERGUES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Montant de la cotisation versée par chèque :

(5 euros ou plus, à l'ordre de l'association Terre d'Errance)



> LES VACANCES AU MONT LIEBAUT

Le thème retenu cette année par le collectif d'animation est «le respect de l'environnement et la découverte de son environnement». Pour rendre la journée la plus festive possible, des activités culturelles et sportives, des jeux et des danses, et surtout un concert seront proposés aux habitants.

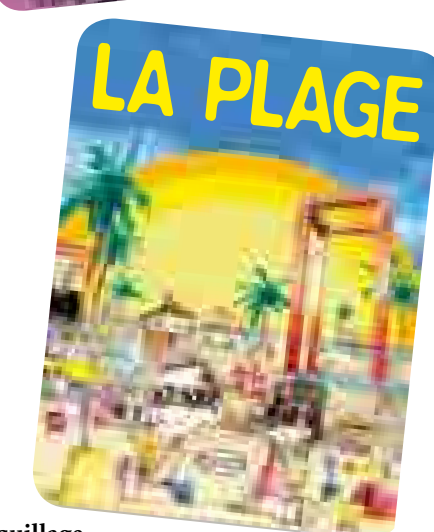
Des animations sont prévues de 13h30 à 18h place de la Communication.

L'éducation à l'environnement et à la découverte de son environnement se traduit par la réalisation de plusieurs activités :

- Atelier tri sélectif et compostage réalisé par le personnel du service environnement d'Artois Comm.
- Atelier sur les économies d'énergie réalisé par le CHRS
- Atelier «Jeu Coopératif sur la gestion différenciée des espaces verts» (jeu prêté par l'association «Nord Nature Chico Mendès») et animé par le service développement durable de la ville de Béthune et la Régie de Quartier.

- Atelier création de nichoirs par le CAJ
- Atelier d'initiation au Jardinage réalisé par l'association «Les doigts Verts»
- Atelier «Jeu de Société sur l'Histoire et l'Architecture du Quartier» animé par CREAMI
- Rallye végétal réalisé par les éco-gardes d'Artois Comm qui consistera à faire découvrir les plantes ornementales et champêtres du quartier du Mont Liébaud
- Chasse aux trésors réalisée par le personnel des Médiathèques Wiesel et Buridan
- Concert Rock (Régie de Quartier)
- Ateliers maquillage (thème : fleurs et oiseaux)
- Initiation au Tir à l'Arc (espaces verts à côté de la Maison des Associations)
- Exposition (Association Couture et le Point Logement Jeunes)
- Jeux anciens
- A 18h30, les stands laisseront la place à différents spectacles : danses modernes de l'association Enfance Vaillance, prestations des Majorettes de Béthune, danses country de l'association Mel'Line Country et "Comedia dell Arte" de l'Association "Au fil du Tempo"

VENDREDI 10 JUILLET 2009
DE 13H30 A MINUIT



● A 22h30 place de l'Europe, dans le cadre de l'opération «Passeurs d'images», diffusion d'un film en plein air viendra clore cette journée de convivialité. Le film retenu est «Hancock» avec Will Smith

> LA PLAGE Place de la Communication

La Plage s'installe du 4 juillet au 16 août de 13h30 à 19h30, Place de la Communication. Avec une pléiade d'activités pour les jeunes. Installation de jeux gonflables tous les jours (sauf en cas de pluie et de vent fort).

En juillet :

- Sam. 4 : ouverture de la plage avec après midi Popcorn avec animateur Cow-boy. Inauguration à 14h30
- Dim. 5 : Initiation à la pétanque de plage
- Mer. 8 juillet : Beach volley avec Décathlon
- Ven. 10 juillet : - Quartiers d'été de 13h30 à 22h00 - Passeurs d'images projection du film « Hancock » avec Will Smith Place de l'Europe à 22h30
- Sam. 11 juillet : Beach Soccer avec Décathlon
- Lun. 13 juillet : PROGRAMME DES ANIMATIONS PAGE DE DROITE
- Du 13 au 18 juillet : Ateliers «cité deb» espaces verts à côté de la Maison des Associations
- Mar. 15 juillet : Atelier Maquillage, initiation au Canon Ball

- Ven. 17 juillet : Atelier Maquillage
- Mar. 21 juillet : Atelier Maquillage
- Mer. 22 juillet : Initiation aux sports de plage avec Décathlon
- Sam. 25 juillet : Initiation aux sports de plage avec Décathlon
- Dim. 26 juillet : Challenge raquettes de plage
- Mer. 29 juillet : Initiation à la Pétanque avec Décathlon

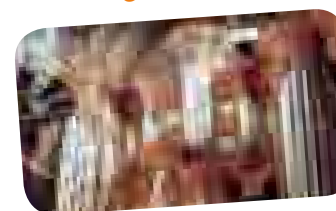
En août :

- Sam. 1^{er} août : Initiation au Badminton avec Décathlon
- Dim. 2 août : Challenge avec 4x4 télécommandés
- Sam. 8 août : Initiation à la Pétanque de plage
- Mer. 12 août : Kage venez défier la Kispa Experience avec Décathlon
- Sam. 15 août : Béth2scène 2^e Edition de 14h30 à 19h30 Place de l'Europe
- Sam. 15 août : Initiation au Beach tennis avec Décathlon
- Dim. 16 août : Clôture de la plage avec un goûter Breton à 16h Challenge avec raquettes de plage



> CONCERTS D'ORGUE

Dans le cadre du 4^e Festival Contrepoints 62, l'Association «Orgues en Béthunois» propose aux amateurs de musique deux concerts au mois de septembre à l'Eglise St Vaast.



- Le Samedi 19 Septembre à 20h30 : l'Amsterdam Baroque Orchestra. Fondé en 1979, la direction et l'orgue de cet orchestre sont assurés par Tom Koopman. Les oeuvres interprétées par l'Amsterdam Baroque Orchestra sont tirées des répertoires de Bach et de Haydn (symphonies et concertos pour orgue).
- Le Dimanche 20 septembre à 18h : Helmut Deutsch à l'orgue, Pavel Guerchovitch et Michel Guerchovitch-Gershwin aux violons

D'autres concerts sont proposés pendant l'été :

- Dimanche 19 juillet à 17h : Young-Eun Jang (Corée), lauréate du Concours d'orgue Pierre de Manchicourt 2008 de Béthune. Elle interprétera Buxtehude, Bach, Mendelssohn et Albright
- Dimanche 2 août, 17h : Miklós Albert (Allemagne), finaliste du Concours d'orgue Pierre de Manchicourt 2008 de Béthune. Il interprétera Grigny, Buxtehude, Bach et Mendelssohn.
- Dimanche 16 août à 17h : Vincent Genvrin (Paris), enseignant au Conservatoire de Dieppe, lauréat du CNSM de Lyon.

● Du 17 au 21 août, l'Association organise un stage d'orgue et d'improvisation pour tous niveaux. Les professeurs qui assureront ce stage sont Benjamin Allard (clavesiniste et organiste nommé aux Victoires de la Musique 2008), Jean-Marie Tricoteaux (facteur d'orgues et organiste) et Vincent Genvrin.



> LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

13 JUILLET : PLACE DE L'EUROPE

- De 13h30 à 19h : plage avec activités
- 19h30 : Danses Country
- 20h30 : Star Dance

● 21h30 : Georges Alain Jones (Star Ac)

- 23h : Majorettes de Béthune

● 23h15 : Feu d'Artifices Musical

14 JUILLET : GRAND'PLACE

- Soirée animée par Cyril (sosie officiel de Cauet)
- 19h45 : Fanny Berger
- 20h30 : Patsy
- 21h20 : David Swann et Michaël Butez

● 22h20 : PNPC (Fabio Cazano de la Comédie Musicale Armorica, Cécile de la Star Ac 1, Rv Trezen ex-chanteur du groupe Manau)

● 23h : Feu d'Artifices Musical



> ESTIVALES GRAND'PLACE

Animations de 16h à 18h

Les Animations seront annulées en cas de pluie

- 22 juillet : sculpteur de ballon
- 25 juillet : tournoi d'échecs
- 26 juillet : stand maquillage
- 29 juillet : initiation et animation au cirque
- 1^{er} août : tournoi d'échecs
- 2 août : initiation et animation à la magie
- 5 août : jeux d'antan
- 8 août : mascottes et pop-corn à volonté avec animateur en cow-boy
- 9 août : challenge fléchettes
- 12 août : challenge 4x4 télécommandés
- 15 août : tournoi de ping-pong, goûter Breton à 16h
- 16 août : stand maquillage



> LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Cette année, le thème des Journées Européennes du Patrimoine est «Un patrimoine accessible à tous». Ce rendez-vous international désormais incontournable aura lieu les 19 et 20 septembre prochain.

A cette occasion, tous les lieux culturels de France (et d'Europe) seront ouverts gratuitement au grand public.

● HÔTEL DE VILLE

- Concert de Carillon - Samedi 10h
 - Inauguration des JEP – Salon d'honneur. Samedi à 11h.
 - Présentation du Salon Pignon, du Salon d'Honneur et du Hall Sully en compagnie de M. le Maire. Samedi /14h/17h - Exposition « Histoire du pesage » présentée par l'association « les amis du pesage » et le comité historique et artistique de Béthune.

● HALL SULLY

Samedi / Dimanche – 10h/18h. Visites libres

● BEFFROI

- Visites libres (limitées à 19 personnes par groupe, inscription sur place)
 Samedi / Dimanche – 10h / 12h – 14h / 18h

● GRAND' PLACE

Concerts d'harmonies le dimanche : à 15h - Harmonie municipale de Béthune à 17h - Rassemblement de l'ensemble des harmonies

● HÔTEL DE BEULAINCOURT

- Le monde est « géant ». Exposition des géants Gambrinus et Guimauve dans la cour de l'hôtel de Beaulaincourt

- « Les archives font leur cinéma » Diffusion de films sur Béthune dans les années 1950-1960 dans les salons boisés et les caves. Ouverture de la vidéothèque des archives municipales et réalisation d'une exposition. - Concert de l'harmonie de Laventie à 15h le dimanche

● CHAPELLE ST PRY

Inauguration de l'exposition « Rites et Rythmes de l'enfance » le samedi 19 septembre.
 Visites libres. Samedi / Dimanche – 10h / 18h
 Exposition du 19 septembre au 20 décembre

● THÉÂTRE MUNICIPAL – LE PALACE

Visites guidées des 2 théâtres. Visites d'1h30 (sur réservation – 20 personnes maximum)
 Samedi : 14h, 15h, 16h, 17h
 Dimanche : 13h30, 14h30, 15h30, 16h30, 17h30

● EGLISE S^T VAAST

Festival Contrepoints 62 (voir page précédente)

● CIMETIÈRE NORD

Visites libres avec mise à disposition d'un livret
 Samedi / Dimanche – 8h / 20h

● MÉDIATHÈQUE ELIE WIESEL

Exposition des miniatures d'Alain Viseur du 10 au 30 septembre
 Samedi 10h / 17h – Dimanche 15h / 18h

Atelier de démonstration de sculptures et de miniatures à partir de 15h le samedi

● JARDIN PUBLIC

Visites libres. Samedi / Dimanche – 10h / 18h
 Concert sous le kiosque des accordéonistes Anneziinois. Dimanche dès 15h.

● MÉDIATHÈQUE JEAN BURIDAN

Spectacle « contes bilingues Français / Langue des signes française » par la compagnie signes des sens.
 Samedi 16h – sur inscription. Exposition des travaux réalisés et des fonds en braille des médiathèques.

● OFFICE DE TOURISME

Mise à disposition gratuite des audio-guides
 Samedi / Dimanche – 10h / 12h30 – 14h/18h

● CHAPELLE QUINTY

Visites libres. Samedi & Dimanche : 9h/12h - 14h/18h

● HÔTEL D'ISABELLE DE LUXEMBOURG

Visites libres du hall d'entrée et des salons privés.
 Samedi / Dimanche – 10h / 12h – 14h / 18h

● MAISON DE LA DÉLIVRANCE

Exposition sur la Justice présentée par l'association des amis du musée de Béthune
 Samedi / Dimanche - 10h / 12h - 14h / 18h

● LES RÉCOLLETS

Visites libres du jardin et des vestiges du couvent des Récollets. Samedi / Dimanche – 10h / 18h

● BETHUNARIUM

Visites accompagnées. Entrée gratuite - Samedi / Dimanche - 9h/12h - 13h30/18h

● CHAMBRE DES CHARITABLES

Visites libres. Samedi / Dimanche - 9h/12h - 14h/18h

● LYCÉE S^T DOMINIQUE

Dimanche – 14h / 16h. Visites libres.

Rétrospective photographique retraçant la vie du lycée. Animation musicale.

Exposition, la région de 1789 à nos jours.

● ECOLE S^T VAAST

Visites libres de la Chapelle : Expositions de photographies anciennes & du mobilier liturgique.
 Dimanche – 14h / 17h

> LA BOURSE AU PERMIS LANCÉE EN SEPTEMBRE

Une session de candidature à la Bourse au Permis est désormais close. Suite au comité de suivi du 3 juillet, les élus et techniciens ont sélectionné les jeunes Béthunois retenus, qui bénéficieront d'un coup de pouce financier au passage de leur permis de conduire contre un travail d'utilité publique.

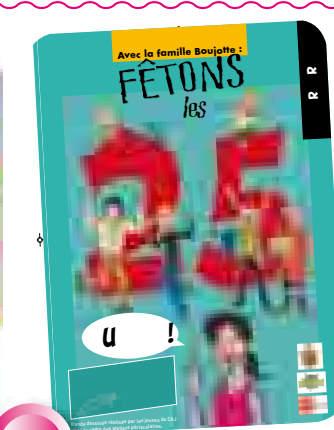


Marie-Florence Bridoux, chargée du dossier en mairie, a accueilli une quarantaine de jeunes Béthunois qui ont sollicité un dossier en mairie. Sur ces quarante demandeurs, seuls quinze seront retenus par le comité de suivi, composé d'élus et de techniciens municipaux. Les critères de sélection seront principalement le niveau de ressources de la personne ainsi que la lettre de motivation jointe au dossier dans laquelle le candidat a motivé sa demande et effectué une proposition de travail d'utilité publique. Selon Marie-Florence Bridoux, les candidats ont proposé en majorité un travail d'aide aux personnes âgées ou d'encadrement dans les structures de jeunesse de la Ville. Les 40h de

travail bénévole d'utilité publique seront à effectuer par le candidat avant la phase d'apprentissage de la conduite. La répartition de ces heures sera effectuée avec pour objectif de ne pas entraver les activités scolaires ou professionnelles des jeunes. La motivation qu'ont ces derniers à acquérir le précieux papier rose relève d'ailleurs de ces deux ordres, avec un leitmotiv qui revient souvent : l'envie d'ajouter une corde à son arc pour trouver un emploi, ou la nécessité de déplacement pour se rendre au travail.

Pour rappel, en contrepartie de ce travail, les jeunes bénéficiaires de la Bourse au Permis ne paieront que 20% de leur permis de conduire. Le coût total d'un permis étant d'environ 1000 €, la Ville dépensera 800 € par personne, les 200 derniers euros restant à la charge du candidat.

Suite au comité de suivi du 3 juillet, les décisions du Jury seront transmises par courrier à chaque candidat mi-juillet. Le Conseil Municipal devra ensuite prendre une délibération à la rentrée de septembre avant que le dispositif puisse enfin entrer dans sa phase concrète. Une fois la première « promotion » lancée, le comité de suivi se réunira afin de faire un bilan qui permettra d'améliorer la formule.



> LE CAJ FÊTE SES 25 ANS

A l'occasion du 25^{ème} Anniversaire du Centre Animation Jeunesse de la Ville de Béthune, la troisième édition des aventures de la famille Boujotte est sortie. Pour vous procurer un exemplaire de cette bande dessinée, vous pouvez contacter le service Jeunesse de la Ville par téléphone au 03.21.63.00.00 ou en venant aux heures de bureau en mairie. Réalisés par les Jeunes du CAJ, trois numéros sont déjà disponibles. Vous pouvez également les retrouver sur www.ville-bethune.fr

> 1948 ET LA RENAISSANCE

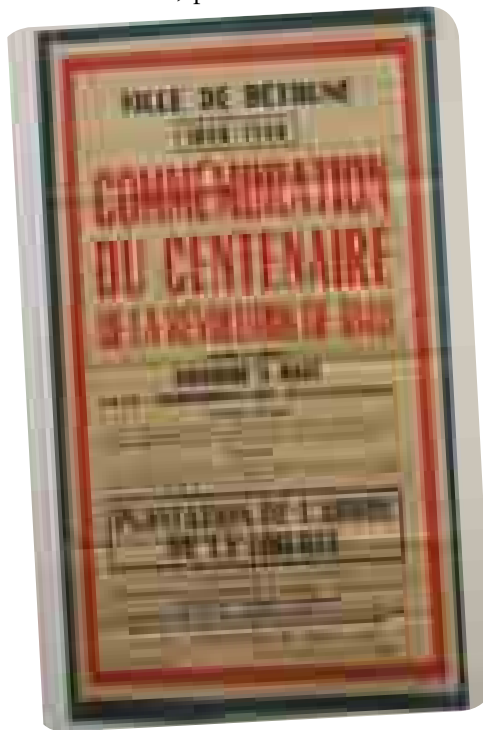
« QUARANTE-HUITARDE »

Le 14 juillet ... et son lot de bals populaires, de feux d'artifice, de défilés et autres concerts en tout genre... viennent nous rappeler inlassablement de manière solennelle et conviviale un événement de plus de deux siècles, qui changea profondément le cours de l'Histoire : celui de la prise de la Bastille en 1789. La Révolution Française marqua la fin de l'Ancien Régime, mettant fin aux privilèges et proclamant dans « la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » l'égalité de tous devant la loi, les libertés fondamentales et la souveraineté de la nation.

Pour refroidir cette atmosphère estivale, il est une autre révolution, peut-être plus occultée, mais pourtant ô combien riche : celle de 1848. Elle se déroule du 22 au 25 février, dans un Paris frileux et pluvieux... mais surtout dans un climat tourmenté par une monarchie usée sur le plan politique, économique et social. Elle aboutit le 25 février 1848 à l'instauration d'un Gouvernement provisoire proclamant la IIème République. Plus discrète, la révolution de 1848 tourne pourtant une nouvelle page historique en prenant des mesures symboliques importantes comme l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, l'institution du suffrage universel masculin (ce ne sera qu'en 1944 pour les femmes), la suppression de la peine de mort pour les délits politiques... Prémices timides de la démocratie certes, mais avancées bien réelles comme nous le rappelle en 1948 une circulaire préfectorale adressée à Anselme Beuvry, alors Maire de Béthune : « la révolution de 1848 a marqué une étape importante entre la France de 1789, la République de 1792 et notre actuelle démocratie sociale. C'est en 1848 qu'ont été définis quelques uns des grands principes comme le suffrage universel et l'abolition de l'esclavage, qui demeurent les bases de la République. Il importe de commémorer

partout avec éclat le centenaire de la révolution de 1848... ».

Impulsée par l'Assemblée Nationale, la nation toute entière, encore marquée par la seconde guerre mondiale, commémore avec éclat le centenaire de la révolution de 1848, jusqu'alors presque ignorée ! Ainsi, encadrée par une commission nationale, des comités départementaux sont chargés d'organiser les manifestations d'un événement devenu majeur. C'est le 14 mars 1948 que Béthune choisit de le célébrer. Les consignes issues de la circulaire sont claires : organiser des manifestations qui évoqueront les grands hommes et grandes idées de 1848, plantations d'arbres de la



liberté...

Disciplinée, la ville de Béthune va établir, dans un contexte d'après guerre, un programme chargé : 10h30, réunion sur la Grand' Place de personnalités et de sociétés locales avec une délégation des écoles, suivie du défilé, plantation de l'arbre de

la liberté (un tilleul) à l'entrée de l'avenue Jean Jaurès, en face de la place Clemenceau et le soir illumination des édifices publics... Le Maire de Béthune entame un discours long et détaillé, rappelant le déroulement des journées de février 1848, mentionnant les hommes qui ont marqué cet esprit « quarante-huitard » et enfin, termine par une description de Béthune à cette époque. Le rappel des fortifications, des industries, de l'urbanisme, de l'enseignement, de la presse existe, aux dires, d'Anselme Beuvry une sorte de devoir de mémoire et un appel à la conscience collective, ne pouvant s'empêcher de faire le lien avec l'épreuve d'un conflit mondial à peine achevé.

« J'aurais voulu terminer ces notes sur 1848 par un essai sur le vrai visage du Béthune de cette époque, mais nos archives sont incomplètes, peut-être légèrement fantaisistes, et il faut se contenter de peu... », conclut Anselme Beuvry. Certes, de telles avancées ne peuvent laisser place à la fantaisie, le sérieux d'un récit, aussi agité soit-il, se construit minutieusement avec prudence... La mémoire laisse ses traces, les archives les livrent à l'état brut avec ses lacunes et parfois avec ses excentricités... A nous d'être vigilants !

Laure LAURENT, Archives municipales



Anselme Beuvry

> LE SERVICE COMMUNICATION

La mission du service consiste à communiquer autour des projets et activités relevant de la municipalité. Pour ce faire, l'équipe est chargée d'appliquer une stratégie globale de communication qui se décline en plusieurs supports dont la création, la conception éditoriale et graphique est assurée en interne. Magazine Muncipal, nouveau site Internet, Beff'Agenda, de nombreux nouveaux supports ont vu le jour depuis une année, venant donner une nouvelle impulsion à ce service dont l'objectif est d'assurer que les publics, internes comme externes, aient un accès simple à l'ensemble des informations sur la Ville de Béthune.



Le service Communication de la Ville de Béthune est composé de sept agents. Sous la direction du directeur de cabinet, Christophe Laperre et de l'adjointe à la Communication Institutionnelle, Amel Gacquerre, trois graphistes, deux chargés

de communication polyvalents, un photographe et un imprimeur gèrent l'ensemble de la politique de communication de la Municipalité.

Les graphistes professionnels de la PAO (production assistée par ordinateur) effectuent un important travail qui nécessite beaucoup de créativité. Travail des images prises par le photographe municipal, Jean-Marc Hecquet, création graphique de visuels pour tous les événements organisés par la Ville, conception des brochures et dépliants à destination des participants aux différentes animations de la Ville, conception ponctuelle de documents de communication pour les associations Béthunoises, production de brochures de présentation des services municipaux. Deux rédacteurs prennent pour leur part en charge la rédaction des contenus éditoriaux, allant des éditos des élus à l'ensemble de la partie rédactionnelle du nouveau site internet et aux diverses publications, telles le Magazine municipal, le Beff'Agenda ou encore les journaux de quartiers (La Vie de mon Quartier).

Outre le travail de production graphique, la Ville dispose d'un important secteur de reprographie qui permet à l'imprimeur municipal d'adapter la taille, le grammage et la mise en forme des conceptions graphiques aux documents produits par les graphistes.

Ces différents corps de métier cohabitent pour proposer aux Béthunois des supports de communication simples, agréables à lire et traduisant au mieux les travaux des différents services municipaux, avec pour finalité de servir les habitants, donner une image positive de la Ville, informer les habitants sur les services de la Ville et par là, faciliter leur vie au quotidien.

DE NOUVEAUX SUPPORTS MIS EN PLACE

Depuis une année, de nouveaux supports de communication viennent traduire la politique municipale en la matière (voir iconographie) : votre nouveau magazine municipal a pour objectif d'informer les Béthunois sur l'actualité de leur Ville et de mettre en avant les initiatives prises par les Béthunois. Un agenda y est toujours placé en pages centrales, pour que les Béthunois puissent trouver sur un document unique tout ce qui se passe à Béthune. Enfin, un nouveau site Internet a été mis en ligne. Plus moderne, plus complet que la précédente version, il propose notamment une carte interactive qui permet de trouver tous les lieux publics de la Ville ainsi qu'un onglet de démocratie participative qui sera dévolue aux comités de quartier et au débat public. Dernier élément non négligable de cette plateforme web, l'accès au personnes non voyantes utilise les

toutes dernières technologies mises en place, ce qui a permis à la Ville de recevoir une subvention conséquente du Conseil Régional, et peut-être de gagner une arobase au concours national de la Communication. Une récompense pour le travail fourni par ce service qui a pour devise : « Tout est possible » ■



www.ville-bethune.fr

> UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SECURITE A BETHUNE

Face à la progression de la délinquance dans notre société, l'Etat a décidé d'organiser un partenariat actif et permanent entre tous les acteurs en mesure d'apporter une contribution à la sécurité.

Dans le cadre de ce contrat local de sécurité, à l'initiative d'Olivier Gacquerre, Premier Adjoint au Maire, délégué à la sécurité publique et sous la direction de Maryline Lanseron, responsable du service CLSPD, la ville de Béthune a décidé d'établir fin 2008 un diagnostic dans la commune.

Celui-ci a permis de mettre en lumière certains chiffres clés. Le premier porte sur l'évolution de la délinquance : - 6 % entre 2007 et 2008. Une baisse des accidents de circulation est également consta-

tée avec - 6 % d'accidents et - 6 % de blessés sur la route. Des chiffres encourageants qui influent visiblement sur le sentiment de sécurité des béthunois. En effet, l'enquête toutes boîtes menées dans la ville a permis de constater que 68 % des béthunois se sentent en sécurité ; laissant prêt d'un tiers des béthunois dans un sentiment d'insécurité.

A partir de cet état des lieux et des actions et moyens mis en oeuvre par chacun des partenaires, le Contrat Local de Sécurité a pour ambition de définir les préconisations à partir desquelles des groupes de travail pourront oeuvrer à la construction du programme. Chaque mois, une cellule de veille se réunit afin de coordonner et de programmer des actions de prévention ciblées.

Rendez-vous en novembre 2009 pour la formalisation de ce contrat ■



LA POLICE MUNICIPALE ACQUIERT UN RADAR MOBILE

Lors de réunions de quartier, les riverains se plaignent souvent de la vitesse excessive des automobilistes dans leurs quartiers. La Police Municipale, dirigée par Bernard Caron et dont l'élu de référence est Olivier Gacquerre, dispose désormais d'un Radar Laser Mobile qui lui permet de pratiquer des contrôles de vitesse sur la Commune de Béthune. La Police Municipale appelle donc les conducteurs à respecter les panneaux de limitation de vitesse. Dans un premier temps, des actions de prévention et de rappel à l'ordre seront effectués : les agents stopperont les automobilistes en infraction pour leur signaler leur excès de vitesse. Puis, dans un second temps, de véritables contrôles avec sanction remplaceront les actions de prévention ■

> AVEC CITE MOBILE, LES JEUNES PARLENT DE SECURITE ROUTIERE

Les jeudi 18 et vendredi 19 juin derniers, les jeunes Béthunois ont parcouru les rues de Béthune à la rencontre des acteurs du monde du transport et de la sécurité routière béthunois. Police Municipale, Gendarmerie Nationale ou encore agents de la SNCF ont dialogué avec les jeunes de sécurité routière et de civisme dans les transports.

Questionnaires, jeux pédagogiques, échanges avec les autorités... les jeunes Béthunois ont participé à deux journées de prévention routière durant lesquelles ils auront appris certaines règles de manière ludique.

Que ce soit à la salle Olof Palme, à la gare de Béthune où dans d'autres lieux de la ville, la sensibilisation aura également porté sur les aspects de politesse et de bienséance dans les transports. Ne pas téléphoner dans les rames



de train, laisser son siège aux personnes âgées... les élèves auront également appris à bien se comporter en présence d'autres passagers Cette opération nationale, ajoutée au travail de terrain effectué par les gardes urbains direct-

ment dans les écoles et à la récente opération du «Permis Piéton» (voir «Béthune en Grand Béthune Ensemble» numéro 3), va faire de nos petits écoliers de véritables champions de la citoyenneté ■

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

> EXPRESSION POLITIQUE

RELANCER UNE DYNAMIQUE CONSTRUCTIVE

Lorsque nous sommes arrivés, la Ville était quasiment en cessation de paiement. Il y avait certes 6 000 000 € dans les caisses, mais il y avait également plus de 6 000 000 € de factures à payer. Les marges de manoeuvre étaient réduites, en raison des deux délégations de service public signées par nos prédécesseurs que sont le parking souterrain et le Centre Aquatique. Le budget de fonctionnement était marqué du même sceau, avec plus de 60% des dépenses dévolues à la masse salariale.

Malgré cette situation financière délicate, nous avons tenu notre engagement de campagne de gel de la part communale des impôts locaux et d'abattement pour les foyers les plus modestes. De même, nous avons monté un budget qui permettra de faire repartir une

dynamique constructive pour la Ville.

Concernant l'inscription en recettes d'investissement de la créance de la commune de Verquigneul, suite à la défusion : la somme inscrite correspond à celle fixée par les services de l'Etat et n'est donc pas contestable. Cependant, pour faciliter les négociations avec le Maire de Verquigneul, nous avons retiré l'acte en recettes mais il fallait une autre inscription du même montant pour laisser le budget en équilibre. Nous avons donc contracté un emprunt qui ne sera pas forcément mobilisé.

Le budget de la Ville de Béthune est sincère et les gesticulations mensongères de l'ancienne équipe seront systématiquement dénoncées.

La Majorité Municipale

GRUPE PS, MRC

Lors du dernier Conseil Municipal, Stéphane Saint-André a présenté un budget de la Ville 2009 avec une recette fictive pour que le budget soit en équilibre. Nous avons dénoncé cette tricherie qui consiste à inclure comme recette une dette de la commune de Verquigneul que nous avons initialement estimée en 2007 à 6 241 000 €. Dès son arrivée, la nouvelle municipalité a arrêté la procédure contencieuse que nous avons engagée contre Verquigneul. De ce fait, à ce jour, Verquigneul n'a inscrit dans son budget aucune dépense concernant sa dette envers Béthune.

La Ville de Béthune n'avait donc légitimement aucun droit d'inscrire une recette venant de Verquigneul. C'est donc en toute connaissance de cause que Saint-André a inscrit une fausse recette. Pourquoi ?

Est-il incompétent ou a-t-il voulu faire croire aux Béthunois qu'il n'augmenterait pas les impôts ni qu'il endetterait la ville de 6 200 000 €

Comme d'habitude, il triche ?

Nous avons saisi le sous-préfet. La vérité le rattrape en 3 mois. Il est maintenant obligé de faire un emprunt de 6 200 000 € pour remplacer la dette fictive de Verquigneul.

Conséquence, les contribuables Béthunois s'endettent lourdement pour de longues années uniquement pour couvrir les dépenses de fonctionnement qui augmentent considérablement dans les domaines de la publicité, de propagande, des fêtes et cérémonies, des réceptions fastueuses, de salaires pour les élus de la majorité. Non seulement ils ont déjà dilapidé les 6 810 000 € que nous avions laissés mais maintenant il faut ajouter les 6 200 000 € d'emprunt ! Quel scandale !!!

J.Mellick, D.Boys, C.Duquesne, F.Queste, I.Péru, P.Duriez, M.Cauche, I.Guillemant

GRUPE « AIMER BÉTHUNE »

Voilà l'été.

Où en est Béthune plus d'un an après les élections contestées ?

La précédente municipalité a laissé un terrain entièrement miné.

Succession et exercice difficiles dans ces conditions pour une nouvelle équipe.

Elle a tenté de trouver ses marques, de vivre ensemble, de s'ouvrir à la démocratie participative à l'intérieur du Conseil municipal, d'oublier les calculs politiques pour ne chercher que l'intérêt de notre ville et de nos concitoyens.

Si des progrès ont été accomplis notamment par la tenue de com-

missions, il reste à réaliser un gros travail de cohésion et de réflexions collectives sur les grands projets.

Notre groupe est conscient de ces problèmes.

Exigeant, mais calme et déterminé, il ne poursuit qu'un but, malgré les péripéties du passé et les incompréhensions, celui de faire régner à l'intérieur du Conseil le dialogue, la cohésion et l'enthousiasme qui permettront une action dynamique et solidaire au service de notre belle ville, tout en tenant sa pleine place dans l'intercommunalité.

Bernard SEUX, Jean-Pierre DERUELLE, André DELHAYE

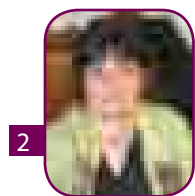
> VOS ÉLUS



Stéphane SAINT-ANDRÉ
Maire de Béthune
Vice Président d'Artois Comm.



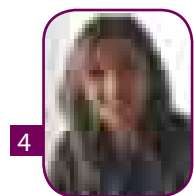
Olivier GACQUERRE
Jeunesse, sports, santé
et sécurité publique



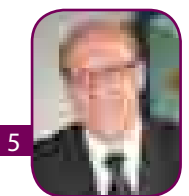
Anne ECUYER
Développement durable,
cadre de vie et démocratie
participative



Michel PIARD
Finances, élaboration du
budget avec les services
et les adjoints



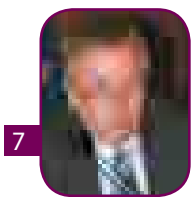
Amel DAHOU-GACQUERRE
Qualité du service public,
communication, développement des
compétences



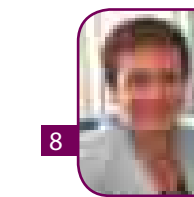
Philippe PREUD'HOMME
Développement
économiques, Commerce
et Artisanat



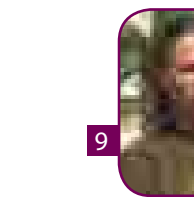
Nathalie JAKOBCZYK
Culture, patrimoine,
tourisme, associations et
archives



Yvon BULTEL
Administration générale,
recherche de subventions,
relations avec les syndicats et
de l'enseignement supérieur



Evelyne PLANQUELLE
Insertion, handicap, politique
de la famille, quartier du
Mont-Liébaud

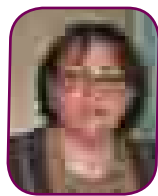


Henri-Claude HONNART
Urbanisme, politique de la Ville,
logement, ANRU, gestion du
PHARE

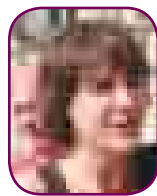


Lilianne CIRILLI
Action sociale et solidarités
actives, personnes âgées et
droits des femmes

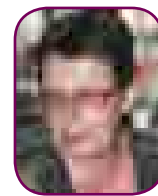
< Conseillers délégués :



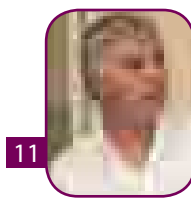
Estelle PRUVOT
Chargée du PRE



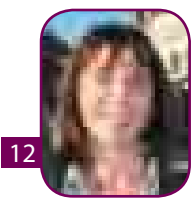
Naïké LOUCHART
Animations culturelles



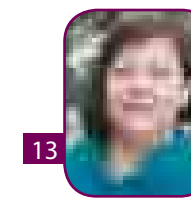
Monique DELMOTTE
Handicap et santé



Jean-René BOUTINON
Travaux, voirie,
parcs et jardins,
fleurissement,
sécurité routière



Odile MORTIER
Animation et vie
associative



Evelyne BRASSART
Enseignement
élémentaire et petite
enfance



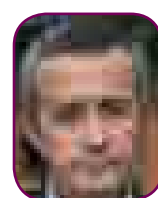
Joël CARON
Chargé de la démocratie
participative, de la mise
en place des commissions
extramunicipales



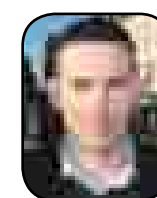
Anaïs PETIT
Chargée du sport



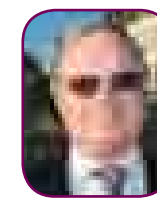
Brigitte PASCAL
Chargée du Tourisme



Joël LEMÉE
Chargé de
l'insalubrité
et des marchés
publics



Fabrice LEFRANCO
Chargé du Commerce



Régis DUBREUCQ
Chargé de la Qualité
du Service Public



Constance MONTAIGNE
< **Conseillère Municipale**

< Conseillers municipaux des listes :

"Aimer Béthune" : Bernard SEUX Jean-Pierre DERUELLE André DELHAYE

"Béthune revit, c'est vous" : Jacques MELLICK Michel CAUCHE Daniel BOYS
 Isabelle GUILLEMAN Patrick DURIEZ Catherine DUQUENNE François QUESTE Isabelle PÉRU

www.ville-bethune.fr

< LES LIEUX DE DÉTENTE ET DE LOISIRS :

Services proposés par la Ville de Béthune entièrement gratuits. Il suffit simplement d'inscrire vos enfants aux diverses activités proposées.

Médiathèque Elie WIESEL

Place Clemenceau : 03-21-01-34-66

Médiathèque Jean BURIDAN

Ateliers de créations artistiques pour enfants et adultes (lecture, musique, meubles en carton...)
Avenue de Bruxelles : 03-21-25-02-34

Spectacles spécifiques pour les enfants

(La Comédie, le Théâtre, le Poche...)
Renseignements auprès du service Culturel de la Mairie : 03-21-63-00-00

Ecole Municipale de Musique

Dès 5 ans. Rue Jean Baptiste Lebas :
03-21-68-31-37

Conservatoire Municipal de Danse

Dès 4 ans. Foyer François Albert :
03-21-04-79-29

Ecole Municipale de Dessin

Dès la Grande Section Maternelle.
7, Place Sévigné : 03-21-68-26-68

Le Musée d'Ethnologie Régionale

Ateliers Pédagogiques. De 6 à 12 ans dans les deux Médiathèques de la Ville.
+ d'Infos : 03-21-68-40-74

Ecole Municipale des Sports

A partir de la Grande Section Maternelle.
Service des Sports en mairie.
+ d'infos : 03-21-63-00-00

LA PETITE ENFANCE :

< PÔLE MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE BURIDAN

Rue Pierre Loti. 03-21-57-57-53
03-21-57-57-53 / Fax. 03.21.61.38.68

< LA HALTE-GARDERIE DU CENTRE-VILLE (LA CHARITÉ)

335, rue Fernand Bar. 03-21-57-67-78

ECOLES MATERNELLES,

Elémentaires et Restauration Scolaire.
Service Enseignement en Mairie de Béthune :
03-21-63-00-00

CENTRE DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

Rens. : Service Jeunesse en Mairie de Béthune : 03-21-63-00-43

LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI

03-21-63-00-43

MDSA - Maison du Département Solidarité de l'Artois.

104, rue du Banquet Réformiste :
03-21-01-62-62

< CONSULTATIONS DES NOURRISSONS P.M.I

SIVOM

Communauté du Béthunois.
Centre de Planification et d'Education Familiale

104, rue du Banquet Réformiste :
03-21-68-35-92

CENTRE MEDICO PSYCHOLOGIQUE «LEBOVICI»

147, rue Buridan (Jardin Public). Accueil : de 0 à 16 ans. Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 : 03-91-82-61-30

CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE

Le C.A.M.S.P 03-21-61-58-00

**SAMU : 15 /
POLICE : 17 / POMPIERS : 18**

Sous-Préfecture

181, rue Gambetta
☎ 03-21-61-50-50

Services Municipaux

Mairie Place du 4 septembre
☎ 03-21-63-00-00
Fax : 03-21-63-00-01
Mairie Annexe, Av. de Rome
☎ 03-21-68-64-48
Service Techniques, rue du Quai de Bruay
☎ 03-21-68-26-06
Courriel : contact@ville-bethune.fr

Police Municipale

11, rue Outrebon
☎ 03-21-62-01-71
Service des objets trouvés

Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

11, rue Outrebon
☎ 03-21-68-31-38

Police Nationale

Commissariat Central, rue Gaston Defferre
☎ 03-21-54-77-77
Bureau de Police du Mt-Liébaud
46 B^d des Etats-Unis
☎ 03-21-61-00-20

Artois Comm.

Hôtel Communautaire. 100, av. de Londres
BP 548, 62411 Béthune cedex
☎ 03-21-61-50-00
Fax. : 03-21-61-35-48
Site web : www.artois-comm.fr
Courriel : contact@agglo-artoiscomm.fr

Artois Comm. Service de collecte des Déchets :

Z.I.R.D 72 - 62620 Ruitz
☎ Numéro Azur : 0810 754 022
(prix d'un appel local), du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Déchetterie Béthune

Rue du Rabat, Béthune
☎ 03-21-57-38-54
Horaires d'ouverture : du mardi au samedi,
de 9h20 à 18h. Le dimanche et jours fériés,
de 9h20 à 12h. Fermeture le lundi ainsi que
le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Refuge d'Animaux

Av. Georges Washington 62400 Béthune
☎ 03-21-68-46-94

DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales)

14, voie Bossuet. 62000 Arras
☎ 03-21-60-30-30

Centre d'Informations et de documentations sur le Bruit

12-14, rue Jules Bourdais / 75017 Paris
☎ 01-47-64-64-64
Fax : 0147646463

Prendre un rendez-vous :

Vos élus se tiennent à votre disposition,
en contactant le standard
(☎ 03 21 63 00 00),
demandez **Isabelle Rubbens** au Secrétariat
des adjoints.

*Vous avez une idée,
une remarque à formuler,
une demande restée
sans réponse*

Un seul n° vert gratuit :

N° Vert 0800.008.092

Si nécessaire un collaborateur du maire vous rappellera



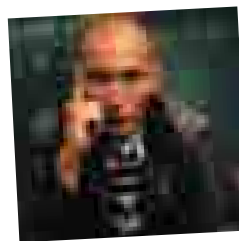
*Samedi
15 août*

BOYH2GENE

FESTIVAL DE LA CULTURE HIP-HOP

Dès 17h - Place de la Communication

Tête d'affiche



Axiom